

«Ne plus affronter l'antisémitisme entre peu à peu dans les mœurs»

TRIBUNE - Le discours intransigeant des pouvoirs publics contre l'antisémitisme ne cache plus une sorte de complaisance ou de résignation envers ce fléau. Plusieurs causes peuvent l'expliquer, estime Eliette Abécassis.

Par Eliette Abécassis

Comme le dit Joann Sfar, j'ai le ventre tordu. Ça a commencé avec le meurtre de Sébastien Selam, en 2003. Puis ça s'est aggravé avec la torture et l'assassinat d'Ilan Halimi, en 2006.

Au moment où les enfants Gabriel et Arié furent tués à bout portant tout comme leur père, Jonathan Sandler, et la petite Myriam Monsonégo, à l'école Ozar Hatorah de Toulouse, le 19 mars 2012, j'ai cru que j'allais partir. Mais me disais-je, je suis française, j'aime mon pays, et pour un écrivain, la langue et la culture sont tout. Je vais me battre pour lui, pour nous.

Déferlement

Puis il y a eu l'Hyper Cacher de Vincennes en 2015. Puis le meurtre de Sarah Halimi, en 2017. Puis l'assassinat de Mireille Knoll en 2018.

Et ce dont on ne parle pas. Tous ces actes quotidiens. Les insultes, les graffitis sur les magasins, les magasins brûlés, les profanations de cimetières, les coups. On estime qu'une agression qualifiée de raciste sur trois au moins commis en France est dirigée contre les juifs, qui représentent moins de 1 % de la population.

Et le déferlement des haines antisémites proférées sur le net en toute liberté, en recrudescence depuis le Covid comme au temps de la peste, sur fond de complots, conspirations, concurrence de mémoires ou de victimes, antisionisme, ou judéophobie documentée et délirante, tel un virus qui ne cesse de muter pour se propager.

Est-ce que tous ces gens seraient descendus dans la rue si on n'avait tué "que des juifs" ?

Alors, sidérée, je me suis tue. C'était devenu banal, quotidien, et je crois que je n'ai pas voulu voir la réalité en face. Mais la réalité est là. Le meurtrier de Sarah Halimi ne sera pas jugé par la justice de mon pays. Et la justice, bien qu'intemporelle et absolue, est aussi le reflet des mœurs de son époque. Car la justice est rendue par les hommes pour les hommes.

Alors je me suis rappelée. Après l'attentat de Charlie Hebdo, lors des manifestations, partout les pancartes proclamaient la liberté de la presse et la liberté d'expression, et tous annonçaient: «Je suis Charlie». Tout le monde était Charlie. Mais peu étaient Yoav Hattab, Philippe Braham, Yohan Cohen, François-Michel Saada, assassinés dans l'Hyper Cacher de Vincennes deux jours après. Et je me suis posé la question dérangeante, terrifiante: Est-ce que tous ces gens seraient descendus dans la rue si on n'avait tué «que des juifs»? Mais que s'est-il passé depuis la manifestation du 14 mai 1990 suite à la profanation des tombes du cimetière juif de Carpentras, qui avait mis tout le pays en émoi?

Antisémitisme

J'ai compris que l'antisémitisme s'était banalisé et s'était propagé dans toutes les sphères. Que les mœurs avaient changé et influencé la justice: ainsi, on ne manifeste pas lorsqu'on assassine un enfant à bout portant, et lorsqu'on tue une

femme, on ne juge pas son meurtrier. J'ai compris que l'on condamne ici un homme qui jette un chien par la fenêtre, mais l'on ne juge pas un homme qui défenestre une femme.

Que l'antisémitisme ne vient pas seulement de l'extrême droite par tradition, mais aussi de la gauche, de l'extrême gauche et de l'islamo-gauchisme et même du centre par lâcheté électorale. Des caricaturistes, des humoristes, des hommes politiques. Qu'il vient de partout, il est partout sur le net. Qu'il se répand à travers des propos tels que ceux d'un homme politique qui déclare que c'est la «communauté juive» qui est concernée et émue par le meurtre de Sarah Halimi. Les juifs ne sont-ils pas des hommes? Sarah Halimi n'est-elle pas une femme? Le meurtre de Sarah Halimi n'est-il pas un féminicide, tout comme celui de Mireille Knoll? Si elle n'avait pas été juive, son meurtrier aurait-il été condamné? Si elle n'avait pas été femme, se serait-il attaqué à elle?

Certes, les gouvernements successifs ont souvent durci les sanctions pénales encourues en matière de crimes ou délits à caractère antisémite. Je crois néanmoins que rien d'autre n'a été fait pour contrer la montée de l'antisémitisme. Que l'on connaît parfaitement, et depuis plus de vingt ans, comme l'avait montré le livre collectif *Les territoires perdus de la République*, sous la direction d'Emmanuel Brenner (2002, puis réédité en 2015) et le rapport Obin sur l'école (2004) qui documente entre autres l'exfiltration des enfants juifs de certaines écoles. Au lieu de quoi, on cherche à éviter les sujets sensibles, pour ne «pas faire de vagues», on n'ose plus enseigner la Shoah, qu'on retire des programmes pour ne fâcher personne.

Je crois que ce laisser-faire coupable et inquiétant, lâche et indigne, meurtrier, est lié à un calcul électoral et à une façon de gouverner qui se fonde en général sur les sondages et les chiffres. J'ai compris que cette affaire qui est le résultat d'une longue politique politicienne d'évitement est un tournant. Ce tournant est très précisément celui du basculement de la haine de l'autre à sa déshumanisation, quand on ne considère plus l'autre comme autre. Tel est le constat terrible d'une société pourtant républicaine qui achète la paix sociale à tout prix.

Et devant cette étrange défaite, l'on est écoeuré. Comme le dit Marc Bloch: «Là où nous ne pouvons plus rien, là où les idéaux communément reçus diffèrent profondément des nôtres, il n'est plus qu'un embarras.»

<https://www.lefigaro.fr/vox/societe/ne-pas-affronter-le-nouvel-antisemitisme-entre-peu-a-peu-dans-les-moeurs-20210422>